



Communiqué de presse

Embargo: 15.2.2024, 8h30

03 Travail et rémunération

Travailleurs en rotation par équipes en Suisse 2002–2022

8,6% des salariés travaillent en rotation par équipes avec horaires en alternance

En 2022, 15,9% des salariés en Suisse travaillaient en rotation par équipes, dont un peu plus de la moitié avec des horaires en alternance (8,6% des salariés). Ce modèle de travail est très inégalement réparti entre les branches économiques. Les parts les plus élevées de travail en équipes avec horaires alternés, soit plus de 20%, se trouvent dans les branches suivantes: «Transports et entreposage», «Hébergement et restauration» ainsi que «Santé humaine et action sociale». Ce sont là quelques résultats tirés de la publication «Travailleurs en rotation par équipes en Suisse de 2002 à 2022» de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En 2022, 593 000 personnes en Suisse ont, selon leur autoévaluation, travaillé en rotation par équipes, ce qui correspond à 15,9% de l'ensemble des salariés (sans les apprentis). Parmi ces personnes, 27,1% travaillent habituellement selon des horaires en alternance, y compris de nuit (4,3% des salariés) et 27,0% ont des horaires alternés sans travail de nuit (également 4,3% des salariés). Les 45,9% restants travaillent sans alternance, c'est-à-dire uniquement le jour, uniquement le soir ou uniquement la nuit. Seuls les deux premiers groupes sont analysés plus en détail ci-après afin de rendre compte du travail en équipes «classique», à savoir avec des horaires en alternance.

Les personnes de nationalité étrangère travaillent plus souvent en rotation par équipes

Les hommes travaillent plus souvent que les femmes en rotation par équipes, y compris de nuit (4,5% contre 4,1%), tandis que ces dernières sont plus nombreuses à travailler en équipes sans travail de nuit (5,4% contre 3,2%). Les deux modèles de travail en rotation par équipes avec horaires en alternance sont plus répandus chez les personnes de nationalité étrangère que chez les Suisses (avec travail de nuit: 4,5% contre 4,2%; sans travail de nuit: 5,4% contre 3,8%). Les salariés originaires de pays tiers travaillent plus que la moyenne en rotation par équipes sans la nuit (8,1%; UE/AELE: 4,4%).

Travail en rotation par équipes avec la nuit plus fréquent chez les moins de 40 ans

Le travail en rotation par équipes, nuit comprise, est le plus fortement répandu chez les 25 à 39 ans (5,1%), suivis des 15 à 24 ans (4,8%). Ce pourcentage est de moins de 4% chez les 40 à 64 ans. Le modèle de rotation par équipes sans travail de nuit régulier est le plus fréquent chez les 15 à 24 ans (5,9%), suivis des 55 à 64 ans (4,8%). L'analyse selon le taux d'occupation montre que les personnes actives occupées à plein temps travaillent plus souvent en rotation par équipes avec horaires en alternance, y compris de nuit, que celles qui sont occupées à temps partiel (5,0% contre 3,1%). C'est l'inverse pour le travail en équipes sans la nuit (personnes actives occupées à temps partiel: 5,0%; personnes actives occupées à plein temps: 3,9%).

«Transports et entreposage»: 16,2% travaillent en rotation par équipes, y compris la nuit

L'examen par section économique révèle une répartition très inégale du travail en rotation par équipes avec horaires en alternance. Dans la section «Hébergement et restauration», 19,4% des salariés travaillent en équipes sans la nuit, mais seulement 3% environ avec travail de nuit. Ces proportions sont inversées dans la section «Transports et entreposage» (travail en équipes avec la nuit: 16,2%; sans la nuit: 7,2%). Dans la section «Santé humaine et action sociale», les deux modèles de travail en équipes sont également représentés (11,1% chacun).

Un quart des conducteurs d'installations et de machines travaille en équipes avec horaires alternés

La fréquence du travail en rotation par équipes avec horaires en alternance varie aussi nettement entre les professions. Les plus concernés par ce modèle sont les conducteurs d'installations et de machines ainsi que les ouvriers de l'assemblage (avec travail de nuit: 17,5%; sans travail de nuit: 8,4%). Viennent ensuite les services directs aux particuliers, les commerçants et vendeurs (avec travail de nuit: 7,7%; sans travail de nuit: 10,9%). Le travail en rotation par équipes est en revanche relativement rare chez les directeurs, cadres de direction et gérants, les employés de type administratif ainsi que dans les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat.

État de santé: pas de grandes différences

En 2022, 87,1% des personnes salariées étaient en bonne ou en très bonne santé. Chez les travailleurs en rotation par équipes, cette proportion était similaire pour ceux qui travaillent aussi la nuit (87,3%), alors qu'elle était légèrement inférieure chez ceux qui ne travaillent pas la nuit (84,7%). En l'occurrence, il n'est pas possible d'exclure un «effet du travailleur sain» (*healthy worker effect*), à savoir que seules les personnes en bonne santé demeurent dans une activité pénible. Sur l'ensemble des salariés, 1,8% se disaient en mauvaise ou en très mauvaise santé; parmi les personnes travaillant en rotation par équipes avec horaires en alternance, ce pourcentage était légèrement supérieur à 2% (avec ou sans travail de nuit). En 2020, 11,1% des personnes travaillant en rotation par équipes avec des horaires en alternance ont déclaré avoir eu au moins un accident du travail avec blessure au cours des douze derniers mois. Parmi les salariés en général, ce pourcentage n'était que de 6,6%.

Annexe méthodologique

Enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'Enquête suisse sur la population active (ESPA) est une enquête par sondage auprès des ménages réalisée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active en Suisse, ainsi que ses comportements sur le marché du travail. L'OFS veille à la comparabilité internationale des résultats en s'appuyant sur les recommandations du Bureau international du travail (BIT) et sur les normes d'Eurostat applicables aux enquêtes sur la main-d'œuvre.

De 1991 à 2009, l'enquête était menée au deuxième trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est menée en continu depuis 2010 dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail.

L'ESPA est réalisée par un institut privé d'études de marché pour le compte de l'OFS. L'échantillon de base compte depuis 2010 quelque 100 000 interviews annuelles. Il est complété par un échantillon spécial composé d'environ 20 000 interviews de personnes étrangères. La population couverte est la population résidente permanente de 15 ans ou plus.

De 1991 à 2020, l'ESPA a été une enquête téléphonique. Depuis 2021, il s'agit d'une enquête multimode (enquête par Internet et par téléphone), où le relevé par Internet est privilégié.

Définitions essentielles

Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou
- qui, bien que temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou comme indépendant ou
- qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Personnes actives occupées à temps plein/temps partiel

Sont considérées comme travaillant à temps plein les personnes actives occupées présentant un taux d'occupation de 90% ou plus.

Travailleurs en rotation par équipes

Sont réputés travailleurs en rotation par équipes tous les salariés (sans les apprentis) qui ont indiqué travailler ainsi. Ces travailleurs sont répartis en trois groupes:

- travailleurs en rotation par équipes qui travaillent habituellement en alternance le jour et/ou le soir ainsi que de nuit;
- travailleurs en rotation par équipes qui travaillent habituellement en alternance le jour et le soir;
- autres travailleurs en rotation par équipes (uniquement le jour, uniquement le soir, uniquement de nuit).

Population résidente permanente

Toutes les personnes résidant en Suisse toute l'année sont assimilées à la population résidente permanente. Elle comprend les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse et les personnes de nationalité étrangère séjournant en Suisse pendant au moins douze mois, à savoir les titulaires d'une autorisation d'établissement, les titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus) et les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée équivalant à une durée cumulée minimale de douze mois. Bien qu'inclus dans la population résidente permanente selon la définition appliquée dans le nouveau recensement de la population (cf. article 2, lettre d, de l'ordonnance sur le recensement, RS 431.112.1), les diplomates, les fonctionnaires internationaux (y c. les membres de leur famille) et les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins douze mois de séjour ne sont pas pris en compte dans l'ESPA.

Renseignements

Silvia Perrenoud, OFS, section Travail et vie active, tél.: +41 58 463 66 32,
e-mail: Silvia.Perrenoud@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2024-0604

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, trois jours ouvrables avant leur mise à disposition du public.